



Palézieux, le 2 avril 2009

**Commune de Palézieux**  
Case postale 35  
1607 Palézieux-Village

## Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 12 (extrait)  
Présidence : M. Bays, Syndic  
Séance ouverte à : 18.30 h.  
Municipalité présente : M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic,  
Mme Dovat, Municipale, M. Jordil,  
Municipal et M. Menétray, Municipal.

Lors de sa séance du 30 mars 2009,

Préfecture - CRPS	La Municipalité décide de mettre l'ancienne grande salle à la disposition de la Préfecture pour l'organisation, le 13 mai 2009, d'une séance régionale concernant le Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS).
CFF - Travaux de nuit	La Municipalité prend note que des travaux de nuit auront lieu du 17 au 18, et du 20 au 22 avril 2009 sur le tronçon Palézieux-Vauderens.
100 <sup>e</sup> anniversaire du Syndicat d'élevage de Palézieux	La Municipalité décide de participer en petite délégation aux festivités du 100 <sup>e</sup> anniversaire du Syndicat d'élevage de Palézieux, le 4 avril 2009.
Association du stand - Assemblée générale	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'assemblée générale de l'Association du stand, le 8 avril 2009, et décide de déléguer M. Dind, Municipal.
Terrain du centre scolaire - Subvention cantonale	La Municipalité prend note que le Service de l'éducation physique et du sport accorde une subvention de <b>fr. 3'300.--</b> sur les travaux d'aménagement du terrain de sport du centre scolaire pour la pratique du rugby.
A.S.H.B. - Repas de soutien	La Municipalité prend note des remerciements de l'A.S.H.B. concernant la participation de la Commune à l'organisation du repas de soutien 2009.
Salle communale de Palézieux-Gare - Bifrare Patricia	La Municipalité décide de louer la Salle communale de Palézieux-Gare, le 25 avril 2009, à Mme Patricia Bifrare pour l'organisation d'un anniversaire.
Paroisse catholique d'Oron - Salle polyvalente	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente à la Paroisse catholique, le 27 septembre 2009, pour l'organisation de la fête paroissiale.
Club des lutteurs de la Haute-Broye	La Municipalité décide de mettre à disposition du Club des lutteurs de la Haute-Broye, les chaises des deux salles communales pour le spectacle de Yann Lambiel.

./.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village



<b>Chollet Didier et Elisabeth - Véranda</b>	La Municipalité prend note que les travaux de réalisation de la véranda de M. et Mme Chollet ont débuté le 16 mars 2009.
<b>Albanese Guiseppa - Couvert à voitures et changement d'affectation du bûcher</b>	La Municipalité prend note du dossier d'enquête remis par M. Albanese et décide de le publier.
<b>Dozinel Lucien - Cabane à outils</b>	La Municipalité prend note de la demande de M. Dozinel concernant la pose d'une cabane à outils sur sa propriété et décide de donner son accord en dispensant le projet de l'enquête publique.
<b>Corboz François - Création d'un appartement</b>	La Municipalité prend note de la synthèse de la Camac concernant le projet de M. Corboz et décide de délivrer le permis de construire no 537.
<b>Chamot François - Promis-vendu à Chamot Etienne - Transformations</b>	La Municipalité prend note du dossier d'enquête remis par M. François Chamot concernant la création de trois appartements dans une ferme et décide de publier l'enquête.
<b>Imbach Jean-Marc - Serre</b>	La Municipalité prend note de la demande d'autorisation présentée par M. Imbach concernant la pose d'une serre et décide de donner son accord en dispensant le projet de l'enquête publique.
<b>Sauteur Pierre-Alain - Couvert et aménagements divers</b>	La Municipalité prend note du dossier d'enquête concernant la construction d'un couvert à voiture, de la fermeture de la terrasse, de l'aménagement d'une pergola et de la pose d'un cabanon de jardin sur la propriété de M. Pierre-Alain Sauteur et décide de le publier.
<b>Jour de Rêve - Demande de soutien financier</b>	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier présentée par l'Association "Jour de Rêve" et décide de ne pas entrer en matière.
<b>Vilela Araujo Frederico - Place de parc</b>	La Municipalité décide de louer à M. Frederico Vilela Araujo une place de parc sur le site de l'ancienne ferme communale.
<b>Gare CFF - Vandalisme</b>	La Municipalité prend note d'un nouveau cas de vandalisme à la Gare CFF dont les auteurs ont utilisé l'automate Sélecta pour fracasser un cadre de fenêtre.
<b>Police - Identification des plaques vaudoises</b>	La Municipalité prend note de la proposition de contrat concernant l'identification des plaques vaudoises avec un accès sur la base cantonale et décide de signer le contrat.

./.





# Commune de Palézieux

Case postale 35  
1607 Palézieux-Village




CSP - Appel de mars	La Municipalité prend note de la demande de soutien financier présentée par le CSP et décide de ne pas entrer en matière.
Stauffer Christophe - Place de parc	La Municipalité décide de louer à M. Christophe Stauffer une place de parc sur le site de l'ancienne ferme communale.
Harmonisation de l'octroi des prestations sociales cantonales - Consultation	La Municipalité annonce qu'elle n'a pas de remarque ou d'observation à formuler concernant la consultation sur l'harmonisation de l'octroi des prestations sociales cantonales.
ARO - Comptoir régional	La Municipalité décide de participer à l'opération du Comité de l'ARO qui souhaite inviter les nouveaux citoyens à se rendre au Comptoir régional.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 21/09, 22/09, 23/09 et 25/09 de <b>fr. 60.-</b> chacune pour infraction au parcage.
Rue de la Gare - Réfection	La Municipalité prend note que les travaux de réfection de la route de la « Rue de la Gare » débuteront le 4 mai 2009.
Groupe forestier de la Haute-Broye	La Municipalité prend note du courrier du Groupe forestier qui remercie Mme Regard pour tout le travail effectué et la qualité de ce dernier.
Office fédéral des routes	La Municipalité prend note de l'invitation à participer à une séance d'information, le jeudi 23 avril 2009 à Noville, concernant les réfections de joints de chaussée devant être réalisées en 2009 et décide de ne pas y participer.
MEP - Subvention cantonale	La Municipalité prend note de la décision du Conseil d'État de subventionner les travaux de la MEP à raison d'un montant maximum de <b>fr. 246'495.-</b> .
Vente de bois	La Municipalité prend note de l'avis de La Forestière concernant la vente de bois à la fabrique de papier d'Utzenstorf pour le montant de <b>fr. 367.70.</b>

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 19.50 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

  
Christian Bays



Le Secrétaire

  
Jean-Daniel Graz